



Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 14 novembre 2025
Convocation des conseillers :
le 14 novembre 2025



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 21 novembre 2025

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Aldin Avdic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Liz Braz, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 10.1. Compte de gestion pour l'exercice 2023 ; décision

Vu le compte de gestion présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour l'exercice 2023 ;

Vu le chapitre 1er du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Liz Braz, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

**arrête provisoirement
et à l'unanimité**

le compte de gestion pour l'exercice 2023.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 01/12/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre